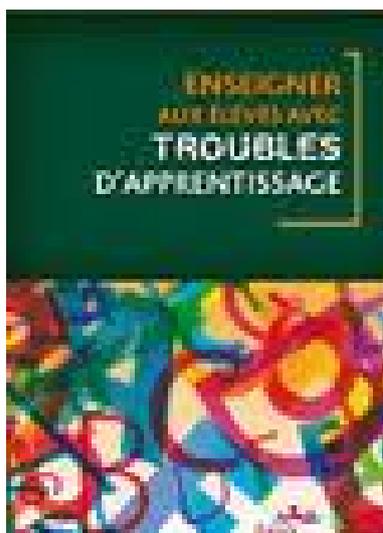


<https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article234>



# Enseigner aux élèves avec troubles des apprentissages

- Pôle inclusif - Elèves à Besoins Educatifs Particuliers - Difficulté scolaire - Troubles des apprentissages -



Date de mise en ligne : mardi 27 novembre 2012

---

Copyright © Circonscription de Saint Valery en Caux - Tous droits réservés

---

Les troubles de l'apprentissage sont des troubles complexes qui se manifestent sous diverses formes. Les plus connues sont la dyslexie, la dysorthographe, la dyscalculie, la dysphasie, la dyspraxie. Le trouble déficitaire de l'attention avec /ou sans hyperactivité en est un autre.

Il est certain que les élèves qui en sont atteints vivent des moments difficiles lors des apprentissages fondamentaux et notamment lors de leur entrée à l'école primaire.

L'accompagnement de ces élèves mérite une attention toute particulière de la part des équipes éducatives.

À l'occasion de l'organisation de l'épreuve CEB mise sur pied en juin 2009, les modalités de passation ont pu être adaptées pour les élèves présentant des troubles de l'apprentissage.

Le Service général du système éducatif (Belgique) a rédigé un document de 32 pages dans le but de mieux faire connaître les troubles des apprentissages mais aussi de mieux les repérer afin d'aménager autrement les apprentissages proposés. *Attention certaines des informations de guide sont spécifiques au contexte partenarial belge.*